



Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

RCFBS – RECYCLAGE CERTIFICAT FORMATION DE BASE A LA SECURITE

MARE NICEA
Numéro d'activité 93060618506
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Public concerné : Tout public

Délai d'accès : 1 semaine avant la formation

Dates : Calendrier en ligne

Horaires : Du lundi au vendredi
9h00-12h30 / 13h30-17h00

(Les horaires de formation peuvent être variables suivant les modules et journées)

Epreuves d'examen : En continu

Effectif prévu : de 6 à 12 personnes

Responsable pédagogique :
Karine CHICHE

Personne à contacter :
Karine CHICHE

Tarifs : sur demande

Lieu principal de formation :
MARE NICEA

17 boulevard Carnot 06300 NICE
Tél : 04.26.11.42
marenicea06300@gmail.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale

DESCRIPTION

Cette formation s'inscrit dans le cadre obligatoire permettant le renouvellement du Certificat de Formation de Base à la Sécurité. La formation répond aux prescriptions minimales obligatoires pour la familiarisation et la formation de base en matière de sécurité pour tous les gens de mer, le CFBS est le titre de sécurité minimal obligatoire pour faire partie de l'effectif d'un navire et y exercer des fonctions.



Cette action est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE)

UNION EUROPÉENNE

Organisme certifié Qualiopi pour l'action de formation n° 00715 Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : Actions de formation

MARE NICEA - 17 Bd Carnot - 06300 Nice - 06 67 99 89 40 / 04 93 26 11 42 marenicea06300@gmail.com
Siret : N° 422 935 312 00013 - N° d'agrément : 93060618506 - Code organisme Conseil Régional : 9920030750



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

OBJECTIF DE LA FORMATION

A l'issue de la formation vous serez capable de

- Permettre aux personnels embarqués de disposer d'une formation de
- Recyclage afin de maintenir de bonnes conditions de sécurité, de pouvoir
- Réagir efficacement en cas d'accident, d'avarie, de sinistre, d'abandon de navire.

PREREQUIS

Cette formation nécessite comme prérequis :

- Être titulaire d'un Certificat de Formation de Base à la Sécurité (valide ou échu)
- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575

DISPOSITIF(S) - FINANCEMENTS

Financement individuel, CPF, AIF, pôle emploi, AGEFICE...

CONTENU DE LA FORMATION - DUREE 22H

Conformément au référentiel

- Enseignements théoriques et pratiques de survie en mer en cas d'abandon du navire (TIS) : 8 h
- Enseignements théoriques et pratiques base à la lutte contre les incendies à bord (FBLI) : 14 h



Cette action est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE)

Organisme certifié Qualiopi pour l'action de formation n° 00715 Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : Actions de formation



EVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

Evaluation des compétences en cours de formation (écrite, orales et/ou pratiques)
Validation : Certificat de Formation de Base à la Sécurité

(Attestations téléchargeables sur votre portail du marin dans l'onglet formation)

MODALITES HANDICAP

Formation accessible aux personnes sous réserve, de la validation de l'aptitude physique délivrée par le médecin des gens de mer

MODALITES – OUTILS – TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel uniquement
- Formation théorique et pratique (Apport de connaissances, exercices pratiques, simulations, formation pratique embarquée ...)
- Outils pédagogique : ordinateur, écran de télévision dans chaque salle, radeau de survie, combinaison de survie...



Cette action est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE)

UNION EUROPÉENNE

Organisme certifié Qualiopi pour l'action de formation n° 00715 Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : Actions de formation